

DÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GOULVEN

Mairie 29890

GOULVEN

Tel : 02.98.83.40.69
mairie-goulven@orange.fr

-oOo-

Nombre de conseillers

en exercice : 11

présents : 7

votants : 10

Quorum : 6

Date de convocation :

27/08/2026

Date de publication et

d'affichage :

08/09/2026

Délibération

N° 2026.09.01.03

OBJET :

Constitution de la liste
des candidats à la
Commission
Communale des Impôts
Directs (CCID)

DÉLIBÉRATION N°2026.09.01-03 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le premier du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil municipal de GOULVEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de la mairie, sous la présidence de M. Yves ILIOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Marie-Claire ACQUITTER, Béatrice CARIOU LECOQ, messieurs Vincent DENISE, Régis FEGAR, Yves ILIOU, Jean-Jacques LE BRAS, Philippe MAZET.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Julie GUERIN ayant donné pouvoir à Béatrice CARIOU LECOQ, Elyane LE POMMERAY ayant donné pouvoir à Marie-Claire ACQUITTER, Aymeric LAFARGUE ayant donné pouvoir à Philippe MAZET.

ABSENTS EXCUSES : Anne-Marie DESTOUR.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vincent DENISE.

Le conseil municipal établit une liste comportant un nombre double de noms (24 noms pour les communes de moins de 2 000 habitants, soit 12 titulaires et 12 suppléants).

L'administration fiscale (DDFiP) nomme officiellement les commissaires titulaires et suppléants à partir de cette liste dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Les membres doivent être choisis pour assurer une représentation équitable des contribuables soumis aux différentes taxes locales (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises).

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1650 ;

Considérant le renouvellement général des conseils municipaux ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer au directeur départemental des finances publiques une liste de contribuables en nombre double de celui des commissaires à désigner ;

Après en avoir délibéré, à la majorité :

- **DÉCIDE** de proposer au directeur départemental des finances publiques la liste des personnes remplissant les conditions légales requises, classées par ordre alphabétique :

Candidats au titre des Commissaires Titulaires (12 noms) :

1. M. Régis FEGAR, chef de projet informatique, 195 PEN HAVRE 29890 GOULVEN.
2. M. Yves ILIOU, retraité, 114 LIDINOC 29890 GOULVEN.
3. M. Philippe MAZET, retraité, 20 PEN HAVRE 29890 GOULVEN.
4. Mme. Julie GUERIN, ambulancière, 14 GOUVERNEN 29890 GOULVEN.
5. M. Aymeric LAFARGUE, cordiste, 20 RUE DE L'EGLISE 29890 GOULVEN.
6. Mme Anne FILY épouse MINGOT, retraitée, 340 CREAC H GALLIC 29890 GOULVEN.
7. M. Vincent DENISE, électricien chauffagiste, 36 RABABUAN 29890 GOULVEN.

8. Mme Marie Josée RAMONET, retraitée, 12 RUE DE L'EGLISE 29890 GOULVEN – nota bene : Mme RAMONET a souhaité être retirée de la liste des titulaires le 04/09/2026.
9. M. Sylvain LEFEVRE, ébéniste, 167 KERELOC 29890 GOULVEN.
10. M. René AMIS, retraité, 52 BOTMEUR 29890 GOULVEN.
11. Mme Denise MORIZUR épouse BARNIT retraitée, 206 KERMADEN 29890 GOULVEN.
12. M. Jean Michel OLLIVIER, agriculteur, 8 RUE DE GOUVERN 29890 GOULVEN.

Candidats au titre des Commissaires Suppléants (12 noms) :

1. Mme Léa MAZET, retraitée, 20 PEN HAVRE 29890 GOULVEN.
 2. M. Robert MINGOT, retraité, 340 CREAC H GALLIC 29890 GOULVEN.
 3. Mme Anne-Marie FOURNY ép. CAER, retraitée, 8 COSTADRAON 29890 GOULVEN.
 4. M. Sébastien CHAPELAIN, activité non renseignée, 108 LA GARE 29890 GOULVEN.
 5. M. Anthony LE GALL, technicien, 130 QUELAIR 29890 GOULVEN
 6. M. Michel LAGADEC, activité non renseignée, 21 KER AR GROAS 29890 GOULVEN
 7. M. Perrine FOURNY, agent technique, 6 RUE DE L'EGLISE 29890 GOULVEN
 8. M. Franck LE GOUIL, couvreur, 72 LEZARMOR 29890 GOULVEN
 9. M. Mickael GOUZ, activité non renseignée, 94 VIS AR ROC'H 29890 GOULVEN
 10. M. Laurent JEANNIOT, chef d'entreprise, 254 LE DESERT 29890 GOULVEN
 11. M. Gilles LE DROFF, activité non renseignée, 197 PEN HAVRE 29890 GOULVEN
 12. M. Patrick QUERE, agriculteur, 165 KERBRAT AN DOUR 29890 GOULVEN
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération ainsi que la liste des candidats au Directeur Départemental des Finances Publiques dans le délai imparti.
 - **INDIQUE** que les candidats retenus par l'administration fiscales seront informés par courrier ou courriel.

Vote : adopté à la majorité (2 abstentions – 8 voix POUR).

Yves ILIOU,
Maire de GOULVEN



Vincent DENISE,
Secrétaire de séance

Le Maire de GOULVEN informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES – 3, contour Motte 35000 RENNES – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.